

peuple vietnamien. Son opposition avec les autres partis gouvernementaux sur l'issue à donner au conflit ne l'incite pourtant pas à remettre en question ses positions au sein de l'appareil gouvernemental. Le 22 janvier un nouveau gouvernement est formé par Ramadier et est composé de cinq ministres communistes : Thorez, Tillon, Croizat, Billoux, Marrane. Il espère toujours faire appliquer sa propre conception de l'Union française. Il n'est question ni d'abandonner le Vietnam, ni de retourner au régime du passé. Le départ de la France servirait d'autres puissances qui viendraient le remplacer. On doit accepter la présence des troupes françaises au Vietnam, mais le régime colonial n'est plus acceptable : « il faut aller au-delà du colonialisme tout en maintenant la présence française au Vietnam et pratiquer une politique de libre association » (Pierre Cot, 18 mars 1947). Certes, le chemin est difficile, car le gouvernement vietnamien « a tous les défauts de la jeunesse... Nous sommes en présence d'un peuple qui n'est pas encore parvenu à la maturité politique » (P. Cot). Malgré ces difficultés, il faut prendre l'Union française au sérieux, appliquer les principes de la constitution selon lesquels la France a la mission « de conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ».

Lors du débat à l'Assemblée nationale sur le vote des crédits militaires en mars 1947, malgré son opposition à la guerre, et par là même, au M.R.P. et à la S.F.I.O. le parti communiste français essaie de rassurer l'opinion, de prouver que sa politique est conforme à l'intérêt de la Nation : « Nos actes et nos paroles sont dictés par une seule volonté : celle de servir la France. » L'opposition du parti communiste à la guerre ne doit pas être interprétée comme une atteinte aux intérêts de la France, encore moins comme un soutien à la lutte du Vietminh. La résolution du Comité central du 19 mars éclaire les raisons pour lesquelles les députés communistes ont choisi l'abstention : l'intérêt national exige la fin de la guerre car celle-ci :

- ruinerait les positions françaises en Extrême-Orient ;
- impliquerait le recours à l'aide étrangère et aliénerait l'indépendance nationale ;
- épuiserait la France en hommes et en argent, et remettrait en cause la reconstruction nationale.

Cette abstention des députés communistes ne doit pas être comprise comme une remise en question de la politique gouvernementale, comme une atteinte à l'Union nationale : « Le vote ne met nullement en cause les autres aspects de la politique générale du gouvernement » (*L'Humanité*, 23 mars). Ainsi les ministres communistes votent les crédits militaires pour ne pas rompre la solidarité ministérielle. Le parti communiste français veut toujours un gouvernement « rassemblant toutes les énergies républicaines pour maintenir l'ordre à l'intérieur et interdire aux factieux de se dresser contre les institutions républicaines, contre un gouvernement capable de faire valoir nos exigences à la Conférence de Moscou » (*L'Humanité*, 23 mars). Cette allusion à la Conférence de Moscou signifie que pour le parti communiste,

l'entente entre les Alliés — d'où son maintien au gouvernement — le règlement du problème allemand, sont prioritaires. La guerre d'Indochine ne mérite pas qu'on risque en rompant avec le gouvernement français, de faire obstacle à la coopération entre les grandes puissances et à la résolution du problème allemand.

Même si le parti communiste français n'a pas voulu provoquer de crise à propos de la guerre d'Indochine, celle-ci n'en a pas moins cristallisé une opposition véritable entre les communistes et le gouvernement dont l'origine véritable est la naissance de la guerre froide. Le parti communiste français n'a pas compris, comme il le reconnaîtra plus tard, le tournant opéré par le M.R.P. et la S.F.I.O., ce qui peut expliquer son attitude. En refusant de faire de la guerre d'Indochine un point de rupture, le parti communiste français s'est ainsi refusé à développer une opposition efficace à la guerre, puisqu'il pensait pouvoir, par ses positions, au sein du gouvernement, influencer sur la politique de ce gouvernement.